

# Séminaire des Responsables et Chargés de formation Actualités ANFH

## Enjeux de ce séminaire :

- Vous donner l'occasion de vous **professionnaliser** sur des problématiques qui vous concernent
- Vous permettre de faire un point sur **les fondamentaux de votre métier** mais également **d'intégrer les nouvelles réformes réglementaires**
- **Se retrouver et renforcer les liens** avec la délégation ANFH
- **Faciliter les échanges** entre pairs et avec l'ANFH

Les objectifs communs que nous souhaitons atteindre sont :

- La **création d'un réseau** des responsables et chargés de formation
- **Diagnostiquer vos difficultés** et proposer **des actions à mettre en place** à votre service pour les prochaines années



# Actualités

- 1. Rapport d'activités 2020 : chiffres clés**
- 2. Mesures dérogatoires adoptées par le CA du 20 mai 2021**
- 3. Clôture annuelle**
- 4. Campagne Etudes Promotionnelles 2021**
- 5. Point déploiement GE/GEA**
- 6. Appel à projet campagne 2022**
- 7. Plan d'Actions Régional 2022**
- 8. Plateforme e-formations ANFH**
- 9. Offre de service autour du Conseil en Evolution Professionnelle**
- 10. Questions diverses**

# 01 Rapport d'activités 2020: chiffres clés

# 01 Rapport d'activités 2020 : chiffres clés

En 2020, au niveau du Grand Est :

- **203 établissements** adhérents
- **98,1% d'établissements** adhérents au Plan de Formation
- **Plus de 83 000 K€ collectés en 2020**
- **Taux d'accès à la formation = 40,4%**
  
- Près de **62 000 départs en formation** au titre du Plan de Formation
- **261 dossiers CFP** (dossiers classiques) en cours de financement
- **97 dossiers VAE** en cours de financement au titre du CFP/BC/VAE
- **404 bilans de compétences** financés au titre du CFP/BC/VAE
- **1754 études promotionnelles** financées tous fonds confondus

# 02 Mesures dérogatoires adoptées par le CA du 20 mai 2021

## 02 Mesures dérogatoires adoptées par le CA du 20 mai 2021

- **Reconduction de l'élargissement du report autorisé pour les formations pluriannuelles : Formations longues / EP**
  - Report de l'intégralité des ARF++ dans la limite du Solde comptable 2021
  
- **Reconduction du dispositif « Transformation de la Formation » selon les mêmes règles qu'en 2020**
  - Les engagements constatés à la clôture 2020 pourront être réglés jusqu'au 31/12/2022 (au lieu du 31/12/2021)
  
- **Possibilité d'une contribution ANFH COVID plafonnée, à destination des établissements qui, après utilisation des mécanismes votés, auraient des enveloppes formations non consommées.**

## 02 Mesures dérogatoires adoptées par le CA du 20 mai 2021

Cette contribution pourra être sollicitée par les établissements selon les principes suivants :

- Au cours du dernier trimestre 2021, les établissements qui, **après avoir saisi l'intégralité de leurs dossiers Etudes Promotionnelles**, constateront dans GE un solde non reportable prévisionnel, pourront solliciter auprès de l'ANFH cette contribution **dans la limite de 20% de leur enveloppe Plan 2021 réajustée** (correspondant aux 83% au titre du Plan).

Un formulaire type de demande de « Contribution ANFH COVID » sera prochainement transmis aux établissements ainsi que des précisions complémentaires concernant les conditions de demande et d'utilisation de ce mécanisme.

# 03 Clôture annuelle

# 03 Clôture annuelle

## Etapes de préparation à la clôture



**Afin d'optimiser l'utilisation de votre enveloppe, nous vous invitons à actualiser vos dossiers :**

- 1. Créer les DAPEC manquantes** en renseignant tous les éléments (candidatures, engagements, suivis...)
- 2. Réajuster les engagements** des dossiers en cours
- 3. Solder** les engagements des dossiers terminés
- 4. Relancer les organismes** pour obtenir les factures de frais d'enseignement ainsi que les attestations de présence
- 5. Relancer les agents** pour obtenir les justificatifs des frais de déplacements
- 6. Adresser vos demandes de remboursement** par mail à l'ANFH
- 7. Traiter les DENM 2020** en attente.

# 03 Clôture annuelle

## Echéance à respecter pour la clôture 2021

- **15 décembre 2021** pour **solder les DENM 2020**

***Attention si les DENM 2020 restent ouvertes, les montants non soldés seront perdus et alimenteront le 4% régional Alsace.***

- **31 décembre 2021** pour :

- ✓ solder les dossiers de janvier à novembre
- ✓ solder des avances en cours

- **Jusqu'au 12 Janvier 2022** pour **solder les dossiers de décembre**

Les Etablissements ayant Gesform pourront effectuer des modifications sur les dossiers jusqu'au décompte indiqué par le logiciel.

# 03 Clôture annuelle

Pour ces dates, tous les documents devront nous être adressés afin que seuls les derniers ajustements puissent être traités dans les premières semaines de 2022.

## **15 janvier 2022 (date provisoire de clôture exercice)**

A compter de cette date, les établissements ne pourront plus saisir de DAPEC, faire des demandes de remboursement et modifier les engagements.

Les demandes de remboursement saisies sous GE doivent être toutes validées.

L'équipe des conseillères en gestion de fond vous communiquera la date définitive de la clôture d'exercice dès qu'elle sera disponible.

# 03 Clôture annuelle

**31 janvier 2022** : Fin de la saisie des effectifs 2021

La déclaration de vos effectifs va permettre de constituer le rapport annuel d'exécution des actions de formation.

**Pour les établissements connectés** : la saisie se fait directement dans le logiciel Gesform Evolution.

**Pour les établissements non connectés**, 2 possibilités :

- saisir vos effectifs via le lien indiqué dans le courrier qui vous a été adressé à ce sujet ;
- saisir vos effectifs sur le document communiqué avec le courrier et le transmettre par mail ou voie postale à la délégation.

# 03 En résumé : planning prévisionnel de la clôture annuelle 2021

15  
décembre  
2021



- Envoi des factures DENM 2020 : annulation ou report

31  
décembre  
2021



- Solder les avances en cours
- Transmettre les factures antérieures au 30/11
- Envoi de l'enveloppe TF (Transformation de la formation)

12  
janvier  
2022



- Transmettre les dernières demandes de remboursements (enseignements, déplacements et traitements)
- Pas de DENM possibles sur les déplacements
- Vérification du suivi des candidatures

15  
janvier  
2022



- Blocage exercice 2021
- Constitution des DENM

31  
janvier  
2022



- Fin de saisie des effectifs 2021 pour préparation du bilan social

Les attestations de présences et les conventions sont obligatoires pour constituer les DENM

# 03 Clôture annuelle

L'ensemble de l'équipe des conseillers en gestion de fonds de l'ANFH Alsace se tient à votre disposition pour vous accompagner dans l'ensemble de ces opérations.

- ✓ Kadidja BEN YAHIA - 03 88 21 47 07 - [k.benyahia@anfh.fr](mailto:k.benyahia@anfh.fr)
- ✓ Anne LEBORGNE - 03 88 21 47 04 - [a.leborgne@anfh.fr](mailto:a.leborgne@anfh.fr)
- ✓ Christelle MICHEL - 03 88 21 47 02 - [c.michel@anfh.fr](mailto:c.michel@anfh.fr)
- ✓ Sarah ZWITZER - 03 88 21 47 06 - [s.zwitzer@anfh.fr](mailto:s.zwitzer@anfh.fr)

# 04 Campagne Etudes Promotionnelles 2021

# 04 Campagne Etudes Promotionnelles 2021

## RAPPEL DES CRITÈRES ÉTUDES PROMOTIONNELLES VALIDÉS LORS DU CRSG DU 3 OCTOBRE 2019 :

Suite aux résultats de la cartographie des métiers et l'enquête régionale sur les difficultés de recrutement en région Grand Est, **la priorité est donnée aux métiers en tension, en fonction de la « pénurie » dans certains métiers.**

Ces métiers peuvent évoluer d'une année sur l'autre. 10 métiers en tension sont retenus :

- **Les métiers de la rééducation** : diplômés d'Etat masseur-kiné, ergothérapeute, psychomotricien, orthophoniste, orthoptiste
- **Autres métiers** : **Éducateur spécialisé, Aide-soignant(e), Infirmiers en soins généraux, IADE, IBODE.**

# 04 Campagne Etudes Promotionnelles 2021

**Critères de priorisation des dossiers présentés par les « Petits Etablissements » dont la cotisation FMEP < 50 K€**

1. Prise en compte des reports de formation
2. Prise en compte de la priorisation de l'établissement

**Selon le principe suivant :**

Prise en charge à hauteur d'un forfait cible de 120 K€.

Pour départager les dossiers classés ex aequo : prise en compte du taux de retour de l'établissement sur la cotisation FMEP N-1

# 04 Campagne Etudes Promotionnelles 2021

**Critères de priorisation des dossiers présentés par les  
« Etablissements de taille importante » dont la cotisation FMEP > 50 K**

## **1. Effort de financement de l'établissement au titre des Etudes Promotionnelles sur son plan de formation N-1**

- Effort de financement inférieur à 25 % Note 0
- Effort de financement supérieur à 25 % Note 2
- Effort de financement supérieur à 30 % Note 4

## **2. Taux de retour des établissements sur la cotisation FMEP (N-1 en valeur)**

- Taux de retour supérieur à 120% Note 0
- Taux de retour supérieur à 90% Note 2
- Taux de retour supérieur à 70% Note 3
- Taux de retour inférieur à 70% Note 4

Pour départager les dossiers classés ex aequo : prise en compte du report, de la priorité de l'établissement et du taux de retour

# 04 Campagne Etudes Promotionnelles 2021

## Bilan campagne Etudes Promotionnelles 2021

Année	Nombre de dossiers examinés	Nombre de dossiers accordés	Taux d'acceptation
2021	237	160	68%

## Bilan campagne Etudes Promotionnelles antérieures

Année	Nombre de dossiers examinés	Nombre de dossiers accordés	Taux d'acceptation
2020	221	128	58%
2019	197	97	49%

# 04 Campagne Etudes Promotionnelles 2021

## Contact :

- Anne LEBORGNE - 03 88 21 47 04 - [a.leborgne@anfh.fr](mailto:a.leborgne@anfh.fr)

# 05 Point déploiement GE/GEA

# 05 Point déploiement GE/GEA

L'ANFH a construit un nouvel outil de gestion de la formation pour ses adhérents : **Gesform Evolution Allégé** destiné aux établissements de moins de 150 agents.

La Délégation Territoriale Alsace a mis en place ces formations d'une durée de 2 jours au courant du mois de juin. Une session a également été proposée début octobre.

**22 établissements alsaciens** sont concernés.

21 établissements se sont inscrits à ces sessions de formation.

5 sessions ont été dispensées par l'équipe des CGF soit au total **23 personnes formées**.

# 06 Campagne Appel à projets 2022

# 06 Campagne Appel à projets 2022

## Rappel des critères

- **Tous les établissements adhérents** au plan de formation, quelles que soient leur taille et leur catégorie (CHRU, CHR, CH, EHPAD...) sont éligibles
- Sont pris en charge les **coûts pédagogiques et les frais annexes** des agents partis en formation (repas, déplacement, nuitée)
- **Le plafond de prise en charge** est fixé à 10 000 euros par établissement. En cas de dépassement de ce montant pour le(s) projet(s), l'établissement s'engage au cofinancement sur son plan
- **Les formations individuelles et les formations sur une pratique complémentaire** ne sont pas prises en charge dans le cadre de l'appel à projets
- L'action de formation devra impérativement **débuter en 2022** et pourra si besoin se terminer au premier semestre 2023

# 06 Campagne Appel à projets 2022

## Points de vigilance

- **Le caractère structurant et/ou innovant du projet** (accompagnement des changements, des modifications organisationnelles ou des évolutions de prise en charge, nouvelles modalités pédagogiques de formation)
- **Le nombre d'agents formés** : l'action doit être collective. Les formations individuelles ne seront pas prises en charge
- **Le type de public formé** : Il est conseillé de privilégier les catégories C et B ; les formations pluridisciplinaire ; les formations à destination des métiers en tension
- **Les projets inter-établissements** (direction commune ou groupements d'établissements) **qui pourront bénéficier d'une prise en charge supérieure au plafond fixé**
- **Le respect des règles d'éligibilité** (cf. guide d'éligibilité : <https://www.anfh.fr/publications/guide-eligibilite>)

# 06 Campagne Appel à projets 2022

- **Date limite de dépôt de la demande : vendredi 29 octobre 2021** et décision de financement au CRSG de décembre 2021 pour un démarrage du projet / action de formation dès le début de l'année 2022.
  
- **Circuit de décision du financement :**
  - La demande formalisée de l'établissement doit être envoyée à la Délégation Territoriale au plus tard le vendredi 29 octobre 2021
  - Analyse technique de la demande (contenu, éligibilité, pièces) par chaque Délégation Territoriale du Grand Est
  - Le Bureau régional 18/11 priorise les projets présentés au regard des critères définis
  
  - Le CRSG du 02/12 décide du financement sur la base des propositions du Bureau

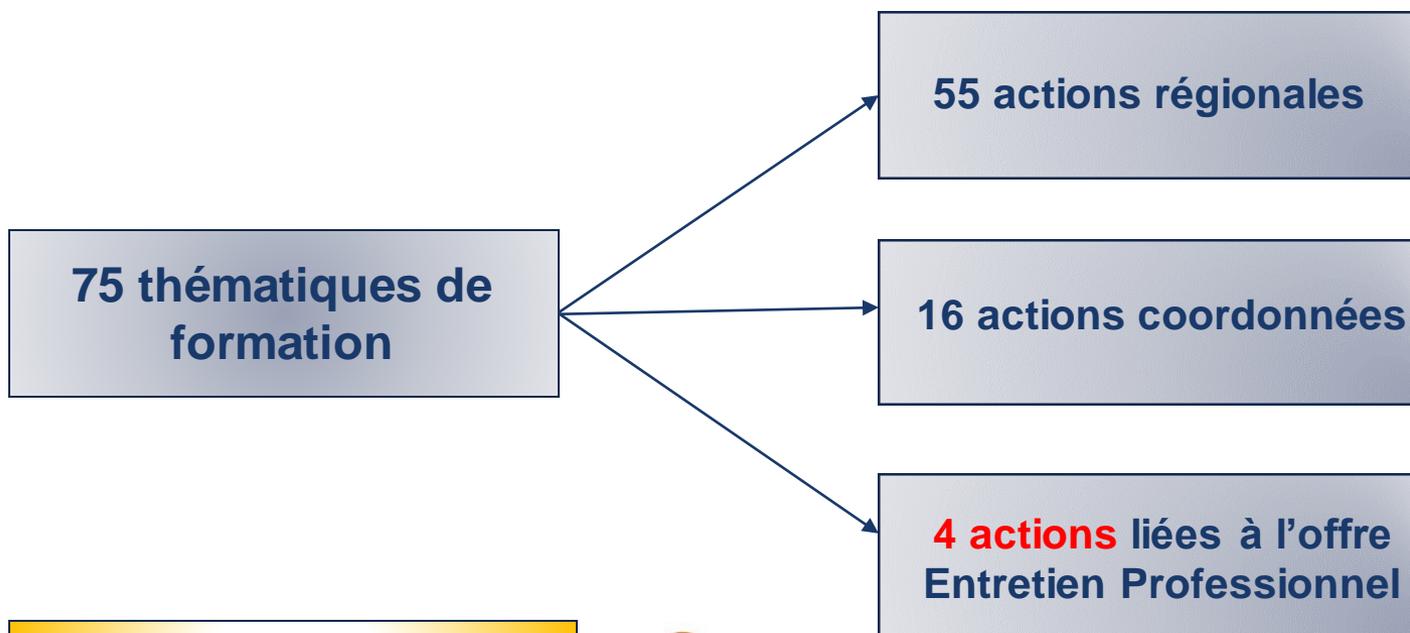
# 06 Campagne Appel à projets 2022

## Contacts:

- Pour toute question relative à la constitution des dossiers :  
**Marion HILBIG** - 03 88 21 47 03 - [m.hilbig@anfh.fr](mailto:m.hilbig@anfh.fr)
- Pour le paiement des factures et le suivi financier :  
**Anne LEBORGNE** - 03 88 21 47 04 - [a.leborgne@anfh.fr](mailto:a.leborgne@anfh.fr)

# 07 Plan d'Actions Régional 2022

# 07 Plan d'Actions Régional 2022



Nouveautés 2022:  
Formations bureautique



# 07 Plan d'Actions Régional 2022 : Offre Bureatique



Nouveautés 2022:  
Formations bureautique

DISPOSITIF MODULAIRE DE FORMATION BUREAUTIQUE		
Niveaux		Nombre de jours par module
<b>Environnement Windows</b>		Découverte, prise en mains 1
<b>Pack Office</b>	<b>Word</b>	Initiation: fonctions essentielles 2
		Perfectionnement: fonctions avancées et complexes 2
		Fonctionnalités spécifiques 1
	<b>Excel</b>	Initiation: fonctions essentielles 2
		Perfectionnement: fonctions avancées et complexes 2
		Fonctionnalités spécifiques 1
	<b>Power Point</b>	Initiation: fonctions essentielles 1
		Perfectionnement: fonctions avancées et complexes 1
	<b>Libre Office</b>	<b>Writer</b>
Perfectionnement: fonctions avancées et complexes 2		
Fonctionnalités spécifiques 1		
<b>Calc</b>		Initiation: fonctions essentielles 2
		Perfectionnement: fonctions avancées et complexes 2
		Fonctionnalités spécifiques 1
<b>Internet</b>		Utilisation du web dans un environnement professionnel 1
<b>Certification PCIE ou TOSA</b>		Épreuves d'examen en lien avec la certification visée par le stagiaire -

- ✓ Offre allant de l'initiation au perfectionnement
- ✓ Inscriptions individuelles ou collectives
- ✓ Formations possibles en intra ou inter établissements
- ✓ Financement sur **le plan de formation des établissements**
- ✓ 2 OF retenus : **AFPA** et **AS FORMATION**

# 07 Plan d'Actions Régional 2022 : Entretien professionnel



## Pour les établissements

- Webinaire de 2h en distanciel
- Affiches, vidéos, adaptation de GE...



## Pour les évaluateurs

- 2 modules en e-learning « **réglementation, enjeux et mise en œuvre de l'entretien professionnel** »
- **4 formations modulaires thématiques**
- Formation « **être formateur interne à la conduite de l'entretien professionnel** »
- Guide de l'évaluateur



## Pour les évalués

- Formation « **se préparer à son entretien professionnel** »
- Application mobile learning « **se préparer à son entretien professionnel** »
- Guide, vidéos, plaquette d'information

**Pour les agents :**  
**Une application mobile en libre  
accès sur smartphone pour se  
préparer à l'entretien professionnel**

**Anfh** Association nationale  
pour la formation permanente  
du personnel hospitalier

**Serious Game** qui  
reprend chaque étape de  
ce nouvel entretien  
professionnel

**Kit de communication  
autour de la thématique :**  
**contactez-nous si vous  
êtes intéressés !**

## FORMATION ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Développez vos connaissances à  
travers un véritable serious game !

L'entretien professionnel,  
une opportunité...



Pour faire le point sur les parcours  
et perspectives de vos agents.



Anticiper des évolutions  
professionnelles.



Renforcer le dialogue  
& la motivation



# 07 Plan d'Actions Régional 2022

## NOUVEAUTES : des groupes délocalisés pour plus de proximité

Plus de proximité pour les agents	Une diminution des coûts pour les établissements	Une optimisation du nombre de groupes déployés
→ la distance représente parfois un frein aux départs en formation	→ absence ou diminution des frais de déplacement	→ la diversification des sites d'accueil permettrait d'augmenter le nombre de groupes organisés pour certaines formations

➔ N'hésitez pas à nous faire part de votre volonté d'accueillir un ou plusieurs groupes.

# 07 Plan d'Actions Régional 2022

## NOUVEAUTES

**15 groupes sont délocalisés dans le Haut Rhin dans 5 établissements en 2022 :**

- **EHPAD de BERGHEIM**
- **CDRS COLMAR**
- **EHPAD D'ILLZACH**
- **CH PFASTATT**
- **CH ROUFFACH**



# 07 Plan d'Actions Régional 2022

## Contacts:

- Pour les inscriptions annuelles aux actions ANFH, recueil des besoins  
**Marion HILBIG** - 03 88 21 47 03 - [m.hilbig@anhf.fr](mailto:m.hilbig@anhf.fr)
- Pour les confirmations mensuelles des inscriptions, inscriptions  
nominatives, enregistrement des actions sous GE  
**Daniele MAURICE** - 03 88 21 47 00 - [d.maurice@anhf.fr](mailto:d.maurice@anhf.fr)

# 08 Plateforme e-formation ANFH

**Volonté stratégique de l'ANFH de développer son offre en matière d'e-learning auprès des établissements adhérents**



**Choix de déployer la plateforme e-formations qui permet une plus grande souplesse et un élargissement des possibles en matière de stratégies de déploiement e-learning**

- ✓ Accessible par toutes les délégations et par tous les établissements adhérents
- ✓ Capable d'évoluer pour accompagner la stratégie e-learning de l'ANFH
- ✓ Ergonomique, simple et intuitive
- ✓ Peut être utilisée via PC, tablette ou mobile



**[e-formation.anfh.fr](https://e-formation.anfh.fr)**

# 08 Plateforme e-formation ANFH

## Focus sur les différents contenus

### Contenus en libre accès (sans compte et sans inscription)

- S'adressent à **tous les publics**.
- Disponibles sur **la page d'accueil de la plateforme**.
- Ex: Webinaires sur la Covid-19, Teaser des contenus à suivre à l'intérieur de la plateforme, serious games en ligne...

### Contenus en auto-inscription (avec un compte préalable)

- **Contenus d'information** auxquels les apprenants **s'inscrivent par eux même**.
- Disponibles dans l'onglet **Catalogue** de leur **tableau de bord**.

### Contenus en inscription institutionnelle (avec un compte préalable)

- **Contenus de formation** auxquels les apprenants **sont inscrits** par leurs établissements.
- Disponibles dans l'onglet **Parcours** de leur **tableau de bord**.

# 08 Plateforme e-formation ANFH

## Focus sur les différents profils d'administrateurs



# 08 Plateforme e-formation ANFH


Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier

[Mes parcours](#)
[Catalogue](#)
[TDB des analytics](#)


Marion Hilbig 

Contenus en inscription institutionnelle
Contenus en auto-inscription

 <p>e-MULTI+ Animer en multimodal 2020_C4_Inscription Institutionnelle</p> <p><a href="#">ACCÉDER →</a></p>	 <p>e-MULTI+ Animer en présentiel enrichi 2020_C4_Inscription Institutionnelle</p> <p><a href="#">ACCÉDER →</a></p>	 <p>e-MULTI+ Mieux comprendre sa carrière et son environnement professionnel 2020_C4_Inscription Institutionnelle</p> <p><a href="#">ACCÉDER →</a></p>	 <p>e-MULTI+ Multimodal_Prérequis agents 2020_C4_Inscription Institutionnelle</p> <p><a href="#">ACCÉDER →</a></p>
 <p>Fiabilisation des comptes_C4_Inscription Institutionnelle</p> <p><a href="#">ACCÉDER →</a></p>	 <p>Mission 0 risque_C4_Inscription Institutionnelle</p> <p><a href="#">ACCÉDER →</a></p>	 <p>Qualité de vie au travail_Établissement_C4_Inscription Institutionnelle</p> <p><a href="#">ACCÉDER →</a></p>	 <p>Qualité de vie au travail_Niveau individuel_C4_Inscription Institutionnelle</p> <p><a href="#">ACCÉDER →</a></p>
 <p>Qualité de vie au travail_Service_C4_Inscription Institutionnelle</p> <p><a href="#">ACCÉDER →</a></p>	 <p>Réglementation, enjeux et mise en œuvre de l'entretien professionnel_C4_Inscription Institutionnelle</p> <p><a href="#">ACCÉDER →</a></p>	 <p>Série H_C4_Inscription Institutionnelle</p> <p><a href="#">ACCÉDER →</a></p>	 <p>Soins sans consentement_C4_Inscription Institutionnelle</p> <p><a href="#">ACCÉDER →</a></p>

# 08 Plateforme e-formation ANFH

## Contact:

- **Marion HILBIG** - 03 88 21 47 03 - [m.hilbig@anfh.fr](mailto:m.hilbig@anfh.fr)

# 09 Offre de services autour du Conseil en Evolution Professionnelle

# 09 Offre de services autour du Conseil en Evolution Professionnelle

L'ANFH Alsace propose aux agents une offre de services personnalisée, adaptée en fonction des différentes étapes du projet professionnel :

- aide à la construction du projet professionnel
- accompagnement à la sécurisation de l'entrée en formation
- appui au travail sur le marché de l'emploi
- accompagnement à la prise de recul

# 09 Offre de services autour du Conseil en Evolution Professionnelle

Dans le cadre de l'aide à la construction du projet professionnel

**Atelier d'accompagnement à la construction d'un projet professionnel**

## Objectifs :

Construction d'un projet professionnel de reconversion ou d'évolution professionnelle

## Contenus :

- Explorer ses envies, identifier et valoriser ses compétences
- Explorer les métiers, le marché de l'emploi,
- Réaliser des enquêtes auprès de professionnels
- Formaliser un plan d'action

## Modalités :

5 jours d'ateliers collectifs répartis sur 3 semaines, suivi de deux entretiens individuels après la phase collective

**Programmation 2022 à venir**

# 09 Offre de services autour du Conseil en Evolution Professionnelle

Dans le cadre de l'aide à la construction du projet professionnel

**Valider son projet professionnel**

## Objectifs :

- Effectuer des recherches documentaires
- Réaliser des enquêtes métiers
- Mobiliser son réseau
- Etablir un plan d'action

## Durée de l'accompagnement :

10h maximum d'entretien en face à face avec une conseillère et un entretien tripartite à la fin de l'accompagnement (visioconférence possible)

# 09 Offre de services autour du Conseil en Evolution Professionnelle

Dans le cadre de l'accompagnement à la sécurisation de l'entrée en formation

## Tests de positionnement

### Objectifs

Test de positionnement visant à sécuriser une entrée en formation ou permettre au bénéficiaire d'avoir une vue globale sur son niveau actuel

### Déroulement

- Un rendez-vous individuel préalable dans le but de rencontrer le bénéficiaire afin qu'il puisse s'exprimer sur ses attentes et adapter le test en fonction de celles-ci. (1h)
- Un rendez-vous collectif / individuel pour la passation du test de positionnement (une demi-journée)
- Un rendez-vous individuel pour la restitution des résultats et les préconisations (1h)

→ Une synthèse des résultats est fournie à chaque bénéficiaire

# 09 Offre de services autour du Conseil en Evolution Professionnelle

Dans le cadre de l'appui au travail sur le marché de l'emploi

**Accompagnement thématique : Connaître et se positionner sur le marché de l'emploi**

## Objectifs

- Identifier ses compétences et motivations
- Connaître le bassin d'emploi, les métiers porteurs
- Analyser le marché de l'emploi
- Mettre à jour ses techniques de recherches d'emploi (CV, candidature, importance du réseau)
- Savoir présenter son projet

## Durée de l'accompagnement

10h maximum d'entretien en face à face avec une conseillère

# 09 Offre de services autour du Conseil en Evolution Professionnelle

Dans le cadre de l'appui au travail sur le marché de l'emploi

## Atelier Technique de recherche d'emploi

### Contenu

- Construction d'un CV et d'une lettre de motivation
- Présentation de l'emploi store de Pôle Emploi

### Public

Toute personne souhaitant travailler sur son CV et sa lettre de motivation.

### Durée & lieu

Jeudi 20 octobre 2021

9h – 12h / 13h30 – 16h

Dans les locaux de la délégation Alsace

# 09 Offre de services autour du Conseil en Evolution Professionnelle

Dans le cadre de l'accompagnement à la prise de recul

**Accompagnement thématique : identifier ses ressources dans une situation de difficulté au travail**

## Objectifs

- Prendre du recul sur sa situation et déculpabiliser
- Travailler sur soi : atouts, faiblesses, valeurs, aspirations...
- Réfléchir sur la question du sens du travail
- Elaborer un plan d'action concret pour pouvoir agir

## Durée de l'accompagnement

8h maximum d'entretien en face à face avec une conseillère

# 09 Offre de services autour du Conseil en Evolution Professionnelle

Contact :

- Aurélie GONZALEZ - 03 88 21 47 05 - [a.gonzalez@anfh.fr](mailto:a.gonzalez@anfh.fr)

# 10 Questions diverses

